

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 19 mars 2012

Délibération n° 2012-2831

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions à l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Dachin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Baily-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonnuel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Baily-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2831**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution de subventions à l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Forte de plus de 700 sociétés spécialisées et d'établissements d'enseignement et de recherche de premier rang, la filière logicielle en Rhône-Alpes est la seconde de France et l'une des premières à l'échelon européen. Elle représente 9 000 emplois (9 % des effectifs français) et 900 000 000 € de chiffre d'affaires (dont plus de la moitié réalisé par les 10 plus grandes entreprises régionales qui ont un chiffre d'affaires supérieur à 20 000 000 €).

Le secteur a connu une forte croissance malgré la crise : le "TOP 10" des éditeurs rhônalpins a vu son chiffre d'affaires progresser de 20 % et ses effectifs augmenter de 16 % entre 2005 et 2009. Autres atouts, la région dispose de formations et de laboratoires de haut niveau pour initier des projets de recherche et de développement. Le marché est essentiellement composé de petites et moyennes entreprises : 78 % des entreprises ont moins de 10 salariés. Des leaders nationaux et mondiaux sont implantés à Lyon : CEGID (3^e du Truffle 100 : classement des 100 premières entreprises du territoire national), ESKER (80 % du chiffre d'affaires aux États Unis) et ARKOON.

L'édition de logiciel s'appuie sur un cluster régional, l'association Cluster Edit qui compte, aujourd'hui, 230 adhérents. La Communauté urbaine de Lyon soutient et accompagne cette association depuis sa création en 2007. L'objectif de l'association Cluster Edit est de valoriser le logiciel au cœur de la filière "information technology" (IT), d'accroître l'écosystème local d'innovation et de devenir une référence européenne du logiciel métier à destination du marché des entreprises.

Les actions proposées par l'association Cluster Edit s'articulent autour de 4 axes :

- performance et accès au marché,
- ressources humaines et formation,
- recherche et développement,
- international.

Bilan des actions pour 2011

En 2011, l'association Cluster Edit a proposé des actions pour renforcer la compétitivité des entreprises : 10 entreprises ont participé au programme "Go export", 5 entreprises au "suivi Go Export 2008" et 9 entreprises au programme "Séminaire dirigeants" en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon. Par ailleurs, l'association Cluster Edit a poursuivi son programme d'accompagnement d'entreprises pour les leaders de l'édition de logiciel de demain (8 entreprises ont intégré ce programme). De plus, au cours de différents événements, l'association Cluster Edit a attiré un public nombreux (soirées 333, mise en place de la formule "Les matinales", participation aux salons : Colloque du numérique et Information technology days).

Sur cette base, l'association Cluster Edit a renouvelé sa feuille de route stratégique avec 3 pistes d'évolutions principales :

- promouvoir le logiciel comme étant le cœur de l'industrie "information technology" (IT) auprès des politiques et décideurs économiques,
- favoriser l'innovation sous toutes ses formes pour des progiciels métiers performants,
- affirmer la position de la Région Rhône-Alpes sur la carte mondiale du logiciel.

Programme d'actions pour 2012

Dans le cadre de la feuille de route 2012-2015, un certain nombre d'actions structurantes sont proposées par l'association Cluster Edit. L'une d'entre elles touche plus particulièrement l'agglomération lyonnaise. Le projet de pépinière "Rives numériques" vise à encourager le développement d'une vingtaine de jeunes entreprises innovantes de la filière numérique et logicielle. La pépinière, située dans un bâtiment dédié aux activités numériques sur le site de Vaise, proposera 800 mètres carrés de surfaces et de services pour les jeunes entreprises de ce secteur.

Sur la filière logicielle, la volonté de la Communauté urbaine est de :

- assurer aux entreprises l'accès à une offre de services leur permettant de se développer sur l'agglomération,
- ancrer géographiquement le développement de ce secteur pour renforcer les synergies (effet cluster) et la visibilité de Lyon dans le domaine du numérique,
- soutenir l'entrepreneuriat et la croissance de jeunes entreprises.

Le projet de pépinière "Rives numériques" de l'association Cluster Edit consiste à proposer une offre complète aux jeunes entreprises du logiciel avec fourniture d'un bureau, du mobilier, de services mutualisés (photocopies, salle de réunion, espace privatif, etc.), et d'une animation (accompagnement du dirigeant, mise en réseau, évènements, etc.).

Par ailleurs, le plan d'actions 2012 comporte un certain nombre d'actions récurrentes, d'actions structurantes et d'actions nouvelles.

Au titre des actions récurrentes, l'association Cluster Edit propose les Matinales, le suivi GO Export et GO Innovation, le programme d'accompagnement AXLR8, la présence sur le salon Progiciels, le salon Use IT, le salon Classe Export, ainsi qu'une présence sur la conférence Agile 2012. Parmi les actions structurantes prévues en 2012, les plus significatives sont les suivantes : ouverture de la pépinière d'entreprises "Rives numériques", lancement de l'observatoire logiciel Rhône-Alpes, la participation au projet Living Lab Part-Dieu, et le forum permanent des acteurs du logiciel en Rhône-Alpes. Des actions ponctuelles ou nouvelles sont également prévues : action collective "Innovation par l'usage" dans le logiciel, GO Invest, événement 20 ans du Club Gier, présences sur open days et sur WWW 2012 Lyon.

Financement

Il est proposé un financement de la Communauté urbaine de Lyon à hauteur de 219 000 € pour accompagner l'association Cluster Edit en 2012. Le financement de la Communauté urbaine s'élevait à 71 000 € en 2011. L'augmentation de la subvention est justifiée par la création et l'animation de la pépinière "Rives numériques" à partir d'avril 2012.

Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonction d'agglomération et de centralité conclue entre la Région Rhône-Alpes et la Communauté urbaine pour la période 2010-2016.

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
Région Rhône-Alpes	337 663	plan de développement international	33 345
		fonctionnement du Cluster	128 428
		communication	15 200
		actions diverses	62 690

		fonctionnement pépinière "Rives numériques"	65 000
		équipement pépinière "Rives numériques"	33 000
Communauté urbaine de Lyon	219 000	fonctionnement du Cluster	87 000
		fonctionnement pépinière "Rives Numériques"	65 000
		équipement pépinière "Rives numériques"	67 000
Etat	205 210	programme "grappes d'entreprises 2011"- reliquat	60 000
		programmes "grappes d'entreprises 2012"	105 210
		actions diverses	40 000
entreprises (sponsoring, cotisations, participations)	147 981	fonctionnement du Cluster	49 500
		actions ponctuelles	46 685
		actions récurrentes	7 300
		actions structurantes	5 750
		fonctionnement pépinière "Rives numériques"	38 746
Total	909 854	Total	909 854

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le soutien au projet de la pépinière "Rives numériques" et le soutien au programme d'actions 2012 de l'association Cluster Edit.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local, sur l'opération n° 0P01O1586 pour un montant total de 67 000 € en dépenses à la charge du budget principal selon l'échéancier suivant : 67 000 € en 2012.

3° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 65 000 € et d'une subvention d'équipement de 67 000 € au profit de l'association Cluster Edit pour le soutien à la pépinière "Rives numériques",

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 87 000 € au profit de l'association Cluster Edit pour son programme d'actions 2012,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Cluster Edit, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

4° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

5° - La dépense d'investissement de 67 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 204 210 - fonction 90 - opération n° 0P01O1586.

6° - La dépense de fonctionnement de 65 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0P02O1577.

7° - La dépense de fonctionnement de 87 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0P02O1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.